

INVENTAIRE DIAGNOSTIC VISUEL

33 arbres du PARC NATUREL RÉGIONAL
09140 OUST

PARC NATUREL RÉGIONAL DES PYRÉNÉES ARIÉGOISES



SEPTEMBRE 2014

SOMMAIRE

PRÉAMBULE..... 5

SITUATION 5

MODE OPÉRATOIRE 6

ANALYSE DES RESULTATS 6

PRÉCONISATIONS ET PROPOSITION
D'UN ÉCHÉANCIER D'INTERVENTION..... 15

SYNTHÈSE ET CONSEILS DE GESTION 17

ANNEXE N°1 : RECUEIL DES DONNÉES

ANNEXE N°2 : MÉTHODOLOGIE



PRÉAMBULE

SITUATION

A la demande Monsieur le Directeur du Parc Naturel Régional dans le département de l'Ariège, l'Office National des Forêts a été chargé de réaliser un diagnostic visuel de 33 arbres désignés par le Parc Naturel Régional - dossier suivi par Mme A. Duraud - en relation avec la commune d'OUST.

Cette étude a été réalisée le 12 juin 2014, par un expert et un conseiller appartenant tous deux, au réseau Arbre-Conseil ® de l'Office National des Forêts.

Le patrimoine arboré de la commune est varié. La préoccupation du PNR et des élus est d'assurer la sécurité et le confort des usagers.

Conscients des problèmes engendrés par un patrimoine arboré vieillissant ou comportant des arbres visiblement altérés, ces responsables ont souhaité avoir un bilan de l'état sanitaire des arbres de la commune et des indications sur leur devenir.

Voie	Nombre d'arbres	n° *
Grande rue	1	1
Place du Moulin	9	1 à 9
Cap del pount	8	1 à 8
Le Garbet	15	1 à 15

** certains numéros étant identiques sur les différents sites de la commune, on se référera au recueil de données pour situer les arbres concernés*

La commune d'Oust est située à l'ouest du département de l'Ariège à environ 20 km au sud sud-est, de St Giron.

Même si Oust est une petite commune les arbres de l'étude, se situent dans un environnement urbain. Ils ont donc à faire face à des contraintes de développement assez importantes.

Les arbres, objets de la présente étude, sont tous situés en milieu urbain.

Cette étude a concerné des arbres désignés par le PNR et les élus de la commune.



Marronnier de la Grande Rue. Les agressions aux racines sont nombreuses (bitume au contact du collet, implantation d'éléments au pied de l'arbre).



MODE OPÉRATOIRE



La méthodologie utilisée pour ce travail est décrite en annexe au présent rapport.

Ce diagnostic s'est déroulé en 4 phases :

- numérotation des arbres à l'aide d'un marqueur (marquage non pérenne)
- inventaire, diagnostic visuel et sonore des arbres
- analyse des résultats
- rapport de l'étude.



Alignement de marronniers le long du Garbet.

ANALYSE DES RÉSULTATS

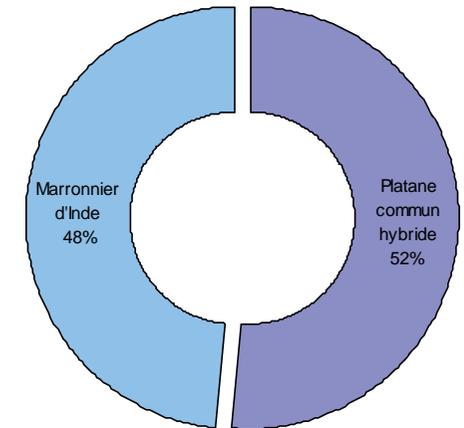
RÉSULTATS D'INVENTAIRE - PARTICULARITÉS ORNEMENTALES ET DENDROLOGIQUES

- Nombre d'arbres inventoriés : **33**
numérotés de 1 à 15.

Certains numéros sont identiques sur les différents sites de la commune.

- Nombre d'espèces : **2**

Cette étude a porté sur 2 espèces abondamment présentes dans la commune, le marronnier et le platane.



Nom scientifique	Nom en français	Nbr d'arbres	Pourcentage
<i>Platanus acerifolia</i>	Platane commun hybride	17	52%
<i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier d'Inde	16	48%
Total		33	100 %

- **Caractère patrimonial : 8 arbres**

Végétaux présentant des caractéristiques dendrométriques remarquables (diamètre > à 50 cm et hauteur > à 20 m).

Parmi ces 8 platanes (1, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9), celui qui trône au milieu de la place du Moulin est vraiment un sujet d'exception par ses dimensions et son architecture.



- Le patrimoine arboré du site, diagnostiqué visuellement, est composé en alignement à 97%. Les 3% restant ne concerne que l'arbre situé sur la Grande Rue.

BILAN PHYSIOLOGIQUE (FONCTIONNEMENT)

Le fonctionnement physiologique de l'arbre s'observe au travers de sa vigueur.

Il est fonction des conditions stationnelles, contraintes etc... auquel le végétal doit faire face pour vivre et se développer.

Une observation arbre par arbre a été effectuée sur le terrain. Elle est consignée en annexe (cf. Recueil de données), au travers de critères simples de restitution.

Il ressort du traitement de ces données les éléments suivants :

- fonctionnement physiologique «**correct**» :
arbres classés dans les catégories «Satisfaisant» et «Moyen».
- fonctionnement physiologique «**déficient**» :
arbres classés dans les catégories «Faible», «Très insuffisant» et «Arrêté».

**Nombre d'arbres dont la physiologie est déficiente : 2
soit 6 % du total des arbres.**

Le tableau suivant restitue l'état physiologique par essences.

Essence	Fonctionnement physiologique		Total	%
	Correct	Déficient		
Platane commun hybride	15	2	17	12%
Marronnier d'Inde	16		16	
Total	31	2	33	6%
Total %	94%	6%	100 %	

Commentaires :

La proportion de sujets dont la physiologie est déficiente est faible. Il s'agit de deux platanes de la place du Moulin.

L'un des sujets doit son déficit physiologique à la concurrence exercée par ses congénères car il est dominé. Le second a été particulièrement atteint par la maladie foliaire courante sur les platanes, l'antracnose du platane.

Il est à remarquer également que le nombre d'arbre à physiologie optimum, notés «satisfaisant», comprend

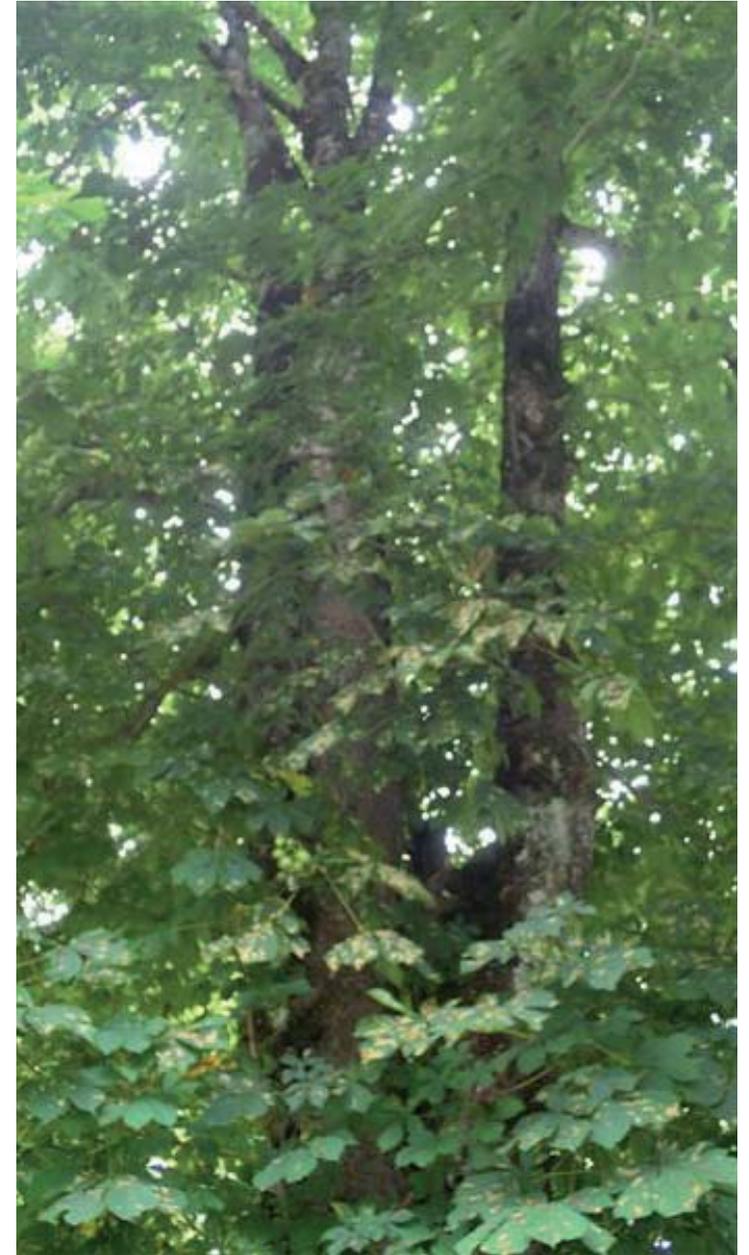
16 sujets. Il s'agit essentiellement des marronniers situés au bord du Garbet qui bénéficient d'un excellent approvisionnement en eau et de faibles contraintes au niveau du sol.

Les platanes, place du Moulin, témoignent de certaines difficultés physiologiques vraisemblablement liées à un profond modelage de leur contexte de croissance originel.

Les marronniers sont également concernés par des attaques foliaires dues à un papillon : la mineuse du marronnier. A la date de notre passage l'attaque était encore modérée.



Platane n°5 présentant un déficit de feuillage.



Feuillage du marronnier n°4 atteint par la mineuse du marronnier.

BILAN BIOMÉCANIQUE (SOLIDITÉ)

Le défaut majeur est celui qui représente la plus grave atteinte à l'intégrité de l'arbre du point de vue de sa solidité.

Son impact est évalué afin de considérer s'il conditionne la vie de l'arbre et, dans l'affirmative, à quelle échéance.

Défaut majeur	Localisation					Total	%
	Collet	Bas du tronc	Haut du tronc	Charpentières	Branches		
Blessure	1	1	6	2		10	30%
Cavité	3	1	3	6		13	39%
Rupture				2	1	3	9%
architecture mal conformée			3			3	9%
Fissure			3			3	9%
Nervure				1		1	3%
Total	4	2	15	11	1	83	
%	6%	33%	12%	45%	3%	100 %	

Commentaires :

L'analyse du tableau ci-dessous fait ressortir les éléments suivants:

Plus des $\frac{3}{4}$ des arbres (78%) présentent des atteintes - fréquemment anciennes - sur le haut du tronc et dans le houppier.

Les cavités dominent (27 %) suivi des blessures (24%). Il s'agit essentiellement de tailles peu adaptées.

Le bas du tronc et le collet ne sont pas protégés et également dégradés. Pour 18% des arbres il s'agit du défaut majeur.

A noter également des ruptures de branches et des conformations à risque dans l'architecture de certains arbres.

Par ailleurs, 3 platanes près du pont semblent être atteints par l'amadouvier, un champignon lignivore qui provoque des fissurations du tronc et accroît les risques de rupture.



Platane n° 1 place du Moulin : Une charpentière en cours de dégradation sommitale du fait d'un étêtage ancien.



Marronnier n° 7 le long du Garbet : Conformation défavorable des charpentières.



Platane n° 8 Cap des Point : Fissurations du tronc pouvant être dues à l'amadouvier.



Platane n° 4 place du Moulin : Cavité due à la réduction drastique d'une charpentière de gros diamètre.

Etat biomécanique par essence :

déficience de tenue biomécanique évaluée par une note de perte mécanique (cf annexe Cotation des arbres).

« **Modérée** » : note ≤ 2 .

« **Importante** » : note ≥ 3 . Il s'agit des arbres préoccupants (évolution négative plus ou moins rapide dans l'avenir) à dangereux (arbres à surveiller fréquemment ou proposés à l'abattage).

**Nombre d'arbres porteur d'un défaut mécanique
préoccupant à dangereux :
8 soit 24 % du total des arbres.**

Essence	Perte mécanique		Total	% Importance
	Modérée	Importante		
Platane commun hybride	9	8	17	47%
Marronnier d'Inde	16		16	
Total	25	8	33	24%
Total %	76%	24%	100 %	

Ce chapitre détaille et explicite les préconisations faites à l'issue de la démarche de diagnostic.

Il s'accompagne d'une évaluation des coûts correspondants afin de donner des éléments de budgétisation.

Commentaires :

Près d'un quart des arbres étudiés (24%) présente des signes de dangerosité

Sur ces 8 arbres, tous des platanes, 6 sont implantés sur la place du moulin et les 2 derniers près du pont.

L'état sanitaire de ces arbres nécessite des interventions appropriées décrites au chapitre suivant et détaillées arbre par arbre dans l'annexe «Recueil de données». Il peut également être préconisé un suivi régulier de leur évolution afin de déterminer le moment où il sera nécessaire de les enlever.

Aucun arbre n'a été proposé à l'abattage.



Platane n° 2 Cap del Pount : Dégradation profonde du pied de l'arbre nécessitant une surveillance dans le temps.

PRÉCONISATIONS

Code I. Arbres ne nécessitant pas d'intervention :

L'avenir de ces arbres n'est actuellement pas hypothéqué. Il n'y a généralement pas d'intervention particulière à faire sur ces arbres.

Il est déconseillé de les tailler s'ils ne figurent pas dans la liste des arbres à tailler.

Nombre	en % du nb total	Liste des n°
11	33%	3, 1, 5, 6, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15

* certains numéros étant identiques sur les différents sites de la commune, on se référera au recueil de données pour situer les arbres concernés



Code S. Arbres nécessitant un contrôle obligatoire dans les 1, 2, 3 ou 5 ans :

Concerne les arbres dont un ou plusieurs caractères, pouvant évoluer négativement, sont susceptibles de détériorer leur état physiologique et mécanique.

La surveillance est déterminante car c'est au travers des observations effectuées que l'on pourra évaluer l'évolution des défauts détectés.

Un protocole spécifique doit être mis en place et suivi par une personne qualifiée.

	Nombre	en % du nb total	Liste des n°
S3	11	33%	1, 1, 2, 5, 6, 7, 8, 9, 6, 7, 8
S5	11	33%	4, 1, 2, 3, 4, 5, 2, 3, 4, 7, 10
Total	22	67%	1 670.00 €

*Les évaluations de coûts ne constituent pas des devis. Ces calculs donnent un ordre d'idée approché de l'investissement à mobiliser.

* certains numéros étant identiques sur les différents sites de la commune, on se référera au recueil de données pour situer les arbres concernés

Platane N° 7 Cap del Pount : Cavités en gouttières sur la partie haute des charpentières nécessitant un contrôle régulier afin de prévenir le risque de rupture.

Arbre à tailler :

Les différents types de tailles parmi celles existantes (tailles de formation, entretien, adaptation, conversion et restructuration) doivent être mis en œuvre dans les règles de l'art par des professionnels qualifiés.

Type de taille	Nombre	en % du nb total
taille d'entretien	12	36%
taille d'adaptation	2	6%
Total	14	42%

La taille d'entretien consiste :

pour les arbres de la place du Moulin, à supprimer le bois mort et recouper les branches qui ont subies une rupture. Elle a été préconisée pour 4 arbres.

pour les arbres traités en tonnelle et semi-tonnelle du Cap del Pount, à maintenir la forme actuelle. En principe cette taille se reproduit chaque année. Dans le cas d'espèce il semble que l'intervalle se soit allongé, ce qui est dommageable aux arbres.

La taille d'adaptation concerne deux arbres avec deux objectifs différents :

pour l'arbre de la Grande Rue il s'agit d'intervenir sur la périphérie du houppier afin de lui redonner une forme esthétique. Plusieurs passages seront nécessaires car il ne sera retiré qu'un tiers maximum du volume du houppier à chaque passe.

pour le platane n°6 de la place du Moulin l'action vise à recentrer progressivement le centre de gravité de l'arbre. Là aussi l'intervention doit être mesurée (s'en tenir aux recommandations figurant dans le recueil de données).

N° des arbres sur lesquels intervenir dans les différents délais et évaluation des coûts :

	Dans l'année
taille d'entretien	3, 4, 5, 7, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
taille d'adaptation	1, 6
Evaluation du coût*	2 030 €

*Les évaluations de coûts ne constituent pas des devis. Ces calculs donnent un ordre d'idée approché de l'investissement à mobiliser.



Arbre de la Grande rue : la taille en périphérie à pour objectif de lui donner une forme plus adaptée. Plusieurs années seront nécessaires.



Platane n° 6 de la place du Moulin : Action de taille visant à recentrer le houppier en favorisant le développement de réitérats vers le tronc.

Taille d'entretien

Objectif : Maintenir la forme libre ou architecturée de l'arbre, obtenue par la taille de formation en préservant sa santé et sa solidité.

Commentaires : Dans le cas des arbres d'alignement en forme libre ou semi-libre ces tailles comprennent le retrait du bois mort, l'élagage des gourmands, le retrait du bois vert de faible diamètre portant des défauts ou altérations. Sur les arbres vigoureux, ces tailles sont non ou peu dommageables lorsqu'elles sont réalisées dans les règles de l'art.

Ces tailles concernent également l'intervention sur tête de chat, prolongement...

Taille d'adaptation

Objectif : Modifier le volume d'un arbre tout en préservant sa silhouette afin de répondre à des contraintes de manque d'espace disponible pour l'arbre.

Commentaire : Cette taille devient notamment nécessaire lorsque qu'aucune intervention n'a été faite sur le jeune arbre et qu'il devient gênant. Cette opération est fréquemment dommageable pour l'arbre car l'intervention tardive entraîne la taille de sections de branches de diamètres importants. Les réductions de couronne ou d'éclaircissage sont des exemples de taille d'adaptation

A noter : Les préconisations de taille mentionnées au rapport correspondent à des opérations de taille particulières sur des arbres déficients. En dehors de ces préconisations, tous les arbres peuvent être concernés par des tailles d'entretien (bois mort notamment). Une surveillance du gestionnaire reste donc nécessaire.

Recommandations complémentaires

Epoque de taille : La taille s'effectue généralement hors période de sève (en août pour les gourmands).

Des opérations de taille en vert peuvent être conduites lorsqu'il s'agit d'une faible section de branche (2 cm maximum).

Technique de taille : Les outils et techniques doivent être maîtrisés afin de réduire les dommages supportés par l'arbre. Dans le cas contraire une évolution défavorable est à redouter.

Soins aux arbres : Les moyens d'action curatifs étant très réduits et difficiles à mettre en œuvre, la prévention est de rigueur. Outre la technicité déjà évoquée, le respect des règles de prophylaxie est indispensable. Concernant le platane la maladie du chancre coloré lorsqu'elle est présente dans le département nécessite de suivre les consignes en vigueur,

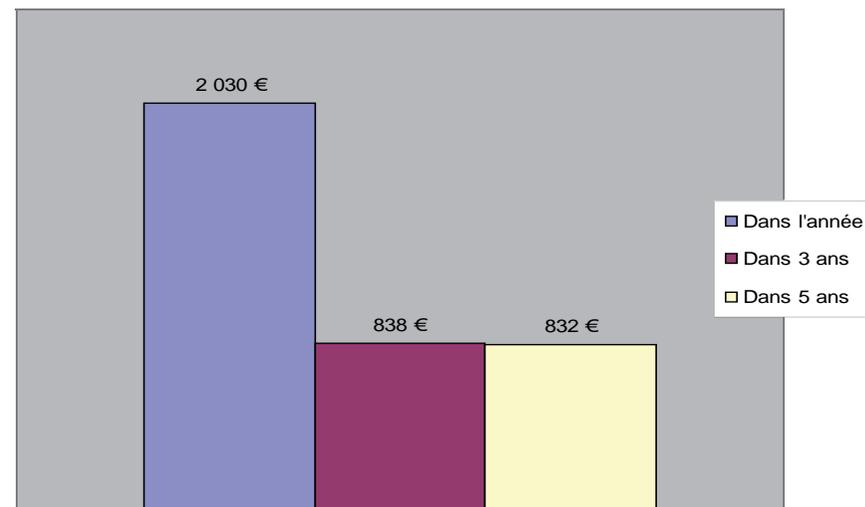
PROPOSITION D'UN ÉCHÉANCIER D'INTERVENTION

Echéancier par type d'intervention et par année :

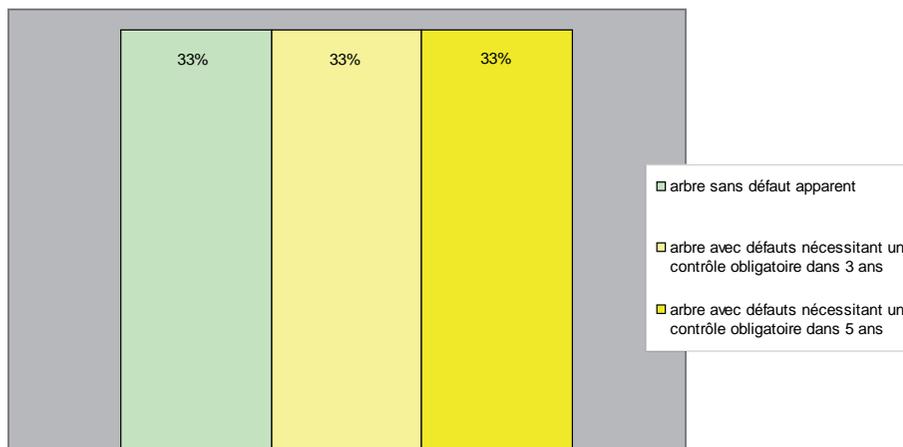
Préconisations	Dans l'année*	Dans 3 ans *	Dans 5 ans *
Contrôles par expert		838 €	832 €
Taille	2 030 €		
Total*	2 030.00 €	838.00 €	832.00 €

*Les évaluations de coûts ne constituent pas des devis. Ces calculs donnent un ordre d'idée approché de l'investissement à mobiliser.

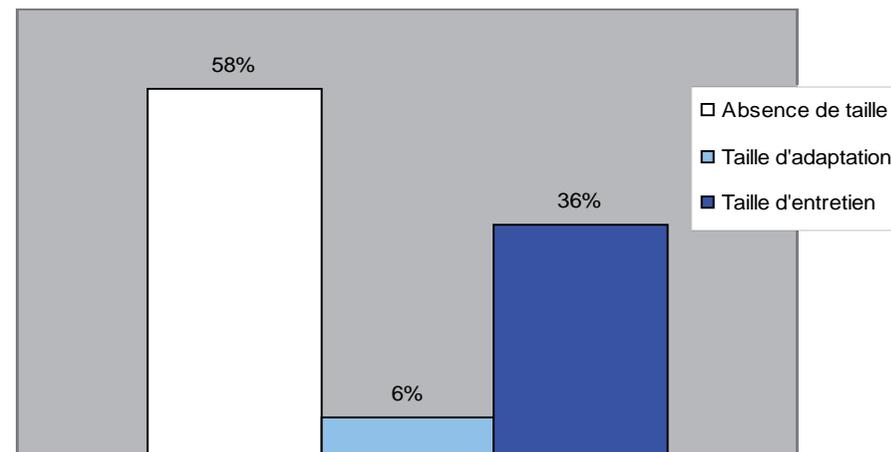
Echéancier des coûts :



% d'interventions sur le total d'arbres inventoriés :



% de tailles sur le total d'arbres inventoriés :



PRÉCONISATIONS ET PROPOSITION D'UN ÉCHÉANCIER D'INTERVENTION

SYNTHÈSE ET CONSEILS DE GESTION

L'état sanitaire de quelques arbres de cette étude est actuellement préoccupant et nécessite un suivi dans le temps tel que préconisé dans ce document.

Les marronniers présentent un intérêt paysager et ne posent actuellement pas de problème particulier.

Les platanes du Cap del Pount n'ont pas bénéficié de tailles régulières ce qui a nuit à leur santé et à leur aspect.

Le platane remarquable de la place du Moulin est un patrimoine rare à lui seul et il est entouré de plusieurs arbres de grandes dimensions qui seraient à préserver.

Les dégâts actuels sont dus à des interventions en taille non adaptées occasionnant sur le moyen terme des dommages irréversibles aux arbres. Ils deviennent alors dangereux

Le maintien de la sécurité des sites passe maintenant par un investissement en contrôles périodiques. Il convient donc de ne plus pratiquer de tailles fortes ou traumatisantes afin de ne pas continuer à créer des problèmes pour l'avenir.

La place du Moulin n'offre pas de protection aux arbres et leur impose des conditions de croissance difficiles.

Dans le même esprit les atteintes aux pieds des arbres engagent des défauts de solidité à plus ou moins longue échéance. Il est recommandé de prendre des mesures pour éviter les dégâts occasionnés par les véhicules et les travaux.

Il est enfin à signaler que la compaction des sols représente une forte contrainte pour la prospection des racines.



L'agrément que constituent les arbres aux divers endroits de la commune est très appréciable.

Malheureusement bon nombre de malades sur les grands arbres ont abouties à leur dégradation. Sans intervention adapté, leur disparition peut être assez rapide du fait de la dangerosité qu'ils commencent à manifester.

Il est toutefois encore possible de profiter de ce patrimoine arboré quelques temps dans des conditions de sécurité acceptable en investissant raisonnablement sur les actions préconisées.

Concernant la place du Moulin, si elle devait être réaménagée, ce serait l'occasion de donner aux arbres toutes les chances de se maintenir en bon état de santé.

Le renouvellement des arbres ne se justifie pas actuellement sur les sites parcourus. Cette réflexion devra par contre être abordée à l'occasion d'un réaménagement des espaces urbains arborés, dès la phase de projet.



L'agrément que procurent les arbres s'amenuise progressivement du fait d'un manque de prise en compte de leurs exigences.

Toulouse, le 29 septembre 2014

L'Expert Arbre Conseil
Benoît POUREAU

Le Conseiller Arbre Conseil
Guillaume FRACES

ANNEXE 1

RECUEIL DES DONNÉES

Date 12/06/2014

Client

Parc Naturel Régional - Ariège

Intervenants

B. Poureau et G. Fraces

Adresse

Commune d'Oust

N°	Essence	Implantation	Diamètre	Hauteur	Etat de sanitaire			Fonction physiologique	Synthèse	Type de taille	Délais	Observations
					Défaut majeur	Localisation	Perte mécanique					
1	Marronnier d'Inde	Dispersé	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Collet	2	Satisfaisant	S3	Adaptation	1 an	Travailler la périphérie pour redonner une forme esthétique en plusieurs passages
1	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Cavité	Charpentière	3	Moyen	S3			Arbre remarquable. Penchant compensé. Evolution défavorable des cavités dans le temps
2	Platane commun hybride	Alignement	30 à 45 cm	> 20 m	Blessure	Haut du tronc	1	Faible	S3			Très concurrencé dans l'espace. Ecoulement sur tronc dû à un corps étranger
3	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Blessure	Collet	2	Moyen	I	Entretien	1 an	
4	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Cavité	Charpentière	3	Moyen	S5	Entretien	1 an	Reprendre la rupture d'axe à son insertion
5	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Nervure	Charpentière	3	Faible	S3	Entretien	1 an	Fissuration assez récente de la charpentière la plus longue. Anthracnose des feuilles importante
6	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Rupture	Charpentière	3	Moyen	S3	Adaptation	1 an	Réduire de 3 m l'extrémité de la charpentière excentrée afin de recentrer le houppier et de provoquer la formation de réitérats vers le bas de l'axe
7	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Cavité	Charpentière	3	Moyen	S3	Entretien	1 an	
8	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Cavité	Haut du tronc	3	Moyen	S3			Déport de la masse au dessus de la rivière
9	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	> 20 m	Rupture	Charpentière	2	Moyen	S3			
1	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Haut du tronc	2	Moyen	S5	Entretien	1 an	Forme en semi-tonnelle
2	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Collet	3	Moyen	S5	Entretien	1 an	Forme en semi-tonnelle
3	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Charpentière	3	Moyen	S5	Entretien	1 an	Forme en semi-tonnelle
4	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Charpentière	2	Moyen	S5	Entretien	1 an	Forme en tonnelle
5	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Cavité	Charpentière	2	Moyen	S5	Entretien	1 an	Forme en semi-tonnelle
6	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Fissure	Haut du tronc	2	Moyen	S3	Entretien	1 an	Soupçon d'amadouvier. Forme en semi-tonnelle
7	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Fissure	Haut du tronc	2	Moyen	S3	Entretien	1 an	Soupçon d'amadouvier. Forme en semi-tonnelle
8	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	< 15 m	Fissure	Haut du tronc	2	Moyen	S3	Entretien	1 an	Soupçon d'amadouvier. Forme en semi-tonnelle
1	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Blessure	Haut du tronc	2	Satisfaisant	I			Mineuse du marronnier
2	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Architecture mal conformée	Haut du tronc	2	Satisfaisant	S5			
3	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Bas du tronc	2	Satisfaisant	S5			Fibre torse
4	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Collet	2	Satisfaisant	S5			
5	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Blessure	Haut du tronc	2	Satisfaisant	I			
6	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Blessure	Haut du tronc	2	Satisfaisant	I			
7	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Architecture mal conformée	Haut du tronc	2	Satisfaisant	S5			
8	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Blessure	Charpentière	1	Satisfaisant	I			

N°	Essence	Implantation	Diamètre	Hauteur	Etat de sanitaire			Fonction physiologique	Synthèse	Type de taille	Délais	Observations
					Défaut majeur	Localisation	Perte mécanique					
9	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Blessure	Charpentière	2	Satisfaisant	I			
10	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Architecture mal conformée	Haut du tronc	2	Satisfaisant	S5			
11	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Cavité	Haut du tronc	2	Satisfaisant	I			
12	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Blessure	Haut du tronc	2	Satisfaisant	I			
13	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Blessure	Haut du tronc	2	Satisfaisant	I			Section de taille récente de 55 cm
14	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Rupture	Branche	2	Satisfaisant	I			
15	Platane commun hybride	Alignement	> 50 cm	15 à 19 m	Blessure	Bas du tronc	1	Satisfaisant	I			

Aucun (ou petits) point(s) faible(s)	0
Présence de point(s) faible(s) bénin(s)	1
Présence d'un point faible manifeste	2
Présence d'un point faible important	3
Présence d'un point faible très important	4
Tenue mécanique en défaut	5

I	Arbre sans défaut apparent
S	Arbre avec des défauts nécessitant un contrôle obligatoire dans les 1, 2, 3 ou 5 ans
E	arbre nécessitant une expertise approfondie dans l'année (sans moyens élévatoires)
H	arbre nécessitant une expertise approfondie dans l'année (avec moyens élévatoires)
A1	Arbre à abattre dans l'année
A0	Arbre à abattre dans les plus brefs délais

ANNEXE 2

MÉTHODOLOGIE

PROTECTION PHYTOSANITAIRE DES PLATANES

Des mesures spécifiques d'interventions de chantier autour des platanes devront être mises en œuvre afin d'éviter toute propagation de parasites et de maladies, en particulier celle du chancre coloré du platane.

Le chancre coloré du platane (*Ceratocystis fimbriata*) est un champignon très virulent, capable de s'attaquer à tout platane, même en bon état végétatif. Il pénètre dans l'arbre grâce aux plaies.

Le principal propagateur du champignon est l'homme : le transport et l'inoculation du parasite se font souvent par les outils de taille car la sciure d'arbre contient en très grand nombre les spores du champignon.

Mais la propagation du champignon peut avoir lieu, d'une manière générale, au cours de toute intervention susceptible de causer des blessures aux arbres : taille, élagage mais aussi terrassement, forage, curage, fauchage (blessures sur racines)...

Les mesures de prévention présentées s'appliqueront donc pour tous travaux susceptibles de blesser les platanes situés dans les zones de travaux.

L'ensemble des départements 12 - 31 - 81 - 82 ont été placés en zone de prévention par le Préfet de la Région Midi-Pyrénées depuis 2005 par divers arrêtés préfectoraux organisant la lutte contre le chancre coloré du platane.

- L'arrêté préfectoral datant du 27 mai 2014 met à jour la liste des communes atteintes.

Déclaration des interventions sur platane et de mise en circulation

Extrait de l'arrêté préfectoral organisant la lutte contre le chancre coloré du platane en date du 27 mai :

« Toute personne intervenant sur des végétaux de platane (abattage, élagage, transport) doit obligatoirement informer la DRAAF-SRAL Midi-Pyrénées qui lui transmettra les modalités administratives d'inscription au contrôle phytosanitaire et de délivrance du Passeport Phytosanitaire Européen ou d'un Laissez Passer Phytosanitaire selon les cas ».*

L'Entrepreneur réalisant l'abattage et l'élagage des platanes devra obligatoirement justifier auprès du Maître d'œuvre et du DRAAF-SRAL d'une inscription au contrôle phytosanitaire.

Au moins 2 mois avant le début des travaux, l'Entrepreneur devra déclarer le chantier auprès du DRAAF-SRAL. Si dans son équipe, aucune personne n'est formée aux techniques de prévention contre la propagation du chancre coloré du platane (y compris diagnostic), un représentant du DRAAF-SRAL se déplacera sur le chantier en début de travaux pour évaluer l'état phytosanitaire des arbres.

Des mesures spécifiques d'interventions de chantier autour des platanes devront être mises en œuvre afin d'éviter toute propagation de parasites et de maladies, en particulier celle du chancre coloré du platane.

Le chancre coloré du platane (*Ceratocystis fimbriata*) est un champignon très virulent, capable de s'attaquer à tout platane, même en bon état végétatif. Il pénètre dans l'arbre grâce aux plaies.

Le principal propagateur du champignon est l'homme : le transport et l'inoculation du parasite se font souvent par les outils de taille car la sciure d'arbre contient en très grand nombre les spores du champignon.

Mais la propagation du champignon peut avoir lieu, d'une manière générale, au cours de toute intervention susceptible de causer des blessures aux arbres : taille, élagage mais aussi terrassement, forage, curage, fauchage (blessures sur racines)...

Les mesures de prévention présentées s'appliqueront donc pour tous travaux susceptibles de blesser les platanes situés dans les zones de travaux.

L'ensemble du département de la Haute-Garonne a été placé en zone de prévention par le Préfet de la Région Midi-Pyrénées depuis 2005 par divers arrêtés préfectoraux organisant la lutte contre le chancre coloré du platane.

- L'arrêté préfectoral datant du 27 mai 2014 met à jour la liste des communes atteintes.



COORDONNÉES DRAAF-SRAL MIDI-PYRÉNÉES

Direction Régionale de l'Alimentation, de
l'Agriculture et de la Forêt de Midi-Pyrénées

Service Régional de l'Alimentation

Cité Administrative - Bat E
31074 Toulouse CEDEX

Tel : 05 61 10 62 62

Fax : 05 61 10 62 72

Courrier électronique :

sral.draaf-midi-pyrenees@agriculture.gouv.fr

Site internet :

draaf-midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr

MESURES PROPHYLACTIQUES

« Extrait de l'article 4 de l'arrêté préfectoral organisant la lutte contre le chancre coloré du platane en date du 27 mai 2014 :

« Toute intervention sur des Platanus spp (abattage, élagage, traitement des bois et résidus...) ou tout chantier de travaux (terrassement, travaux des champs, faucardage, fauchage, passage d'épareuse, curage...) effectuée à proximité de Platanus spp et pouvant provoquer, par le fait, des lésions sur ces arbres, doit respecter les règles de prophylaxie précisées ci-dessous :

- *à l'arrivée sur le chantier quotidiennement et à la fin des travaux, l'outillage et les engins doivent être nettoyés puis désinfectés sur place avec un fongicide autorisé pour l'usage n°11016201 « traitements généraux, traitements des locaux et matériels de traitement de culture »,*
- *pour le petit outillage, il peut être utilisé de l'alcool à 70°C ou de l'alcool à brûler ».*

« Conformément aux prescriptions complémentaires établies par la DRAAF-SRAL Midi-Pyrénées, la taille des platanes ne pourra se faire qu'en hiver, par temps sec, froid et sans vent. Toutes les plaies de taille devront être badigeonnées après la coupe avec un fongicide homologué pour cet usage. Le bois de taille et les plants arrachés seront incinérés dans un endroit agréé soumis à l'approbation du Maître d'œuvre ; le site et la sciure désinfecté.

Tout engin ou partie d'engin susceptible de causer des blessures aux arbres, en particulier au niveau des racines sera systématiquement désinfecté. Cette désinfection se réalise soit :

- *par badigeonnage ou pulvérisation d'alcool à brûler (petit matériel) ou autre (cf. liste des produits désinfectants),*
- *par badigeonnage ou pulvérisation jusqu'au ruissellement d'une solution phytosanitaire autorisée pour l'usage n°11016201 « traitement généraux, traitements des locaux et matériels de culture, fongicides » (cf. liste des produits désinfectants).*

Si le matériel reste sur la zone des travaux, la désinfection du matériel devra être réalisée au démarrage du chantier, en fin de chantier. Dans le cas où le matériel quitte la zone du chantier, il devra être désinfecté avant sa sortie et à son entrée sur zone.

Les produits désinfectants seront utilisés pour la désinfection des sciures et du matériel (outillage et engins). Il s'agit de produits autorisés pour l'usage n°11016201 « traitement généraux, traitements des locaux et matériels de culture, fongicides ».

Sélection des spécialités proposées par la DRAAF - SRAL (liste actualisée consultable sur <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>) :

SPECIALITÉ	SOCIÉTÉ	DOSE D'EMPLOI	NUMÉRO D'AUTORISATION
AVDN 5	FABRINOR	1 %	8600269
BACTESAM	MAROSAM	1 %	9700126
BACKCIL	KICHIL	1L/HL	9600130
CINE 102	CINE SA	1 %	9900050
VIRKON	ANTEC INTERNATIONAL LTD	1L/HL	8500321

Diagnostic visuel et sonore

Expertiser, sécuriser et entretenir l'arbre

Comment évaluer si un arbre est dangereux ?

Au cours de son existence et en fonction de son implantation, l'arbre subit de nombreuses agressions qui peuvent engendrer au fil du temps des défauts physiologiques et biomécaniques plus ou moins graves. L'arbre, selon l'essence, réagit différemment aux diverses agressions. Les premiers signes visibles externes permettent d'établir un premier diagnostic.

Les symptômes de faiblesse sanitaire physiologique et biomécanique sont relevés et identifiés : maladies foliaires, insectes, branches mortes, champignons, pourritures, cavités.

LIMITE DE L'ETUDE

En matière d'arbre, le risque nul n'existe pas. Soumis à une situation exceptionnelle tout arbre peut tomber ou se rompre.

L'arbre présente en général une inertie dans sa réponse à un stress ou une blessure.

Les conséquences de ces agressions peuvent se manifester au bout de quelques mois, voire de plusieurs années.

Ce diagnostic est une photographie au jour de l'étude de l'état sanitaire, physiologique et biomécanique de l'arbre ; tel qu'il peut être jugé d'après sa partie aérienne.

Le système racinaire n'étant pas visible ce diagnostic ne peut pas donner une image précise de qualité de l'enracinement.

Objectifs

→ appréhender dans sa globalité l'état de l'arbre, le fonctionnement et la tenue mécanique de ses éléments depuis le sol jusqu'à 2 m de hauteur.

→ le diagnostic est basé sur la recherche visuelle de symptômes :

- présence d'organismes pathogènes, ravageurs et de symptômes de dysfonctionnements physiologiques susceptibles d'affaiblir le sujet,
- présence de défauts et de zones de faiblesses mécaniques, susceptibles d'entamer la résistance du sujet (méthode Visuel Tree Assesment de C. Matteck).



Ces recherches sont réalisées par un expert arboricole à l'aide d'outils tels que jumelle, loupe à grossissement, canne pédologique, couteau, maillet...

La qualité de l'ancrage racinaire est appréciée selon les risques extérieurs laissant suspecter une altération des racines et suivant les antécédents de gestion portés à la connaissance de l'expert.

Aucun décaissement de racine n'est pratiqué en diagnostic visuel et sonore.

La dangerosité des abords de l'arbre diagnostiqué est déterminée par le croisement entre la valeur des aléas de rupture et la valeur des enjeux.



méthodologie

Méthode de travail

Sur site, les arbres sont numérotés.

Les informations suivantes sont relevées afin d'obtenir une carte d'identité de l'arbre :

- l'essence
- le diamètre et la hauteur par catégorie
- l'état sanitaire et le fonctionnement physiologique de l'arbre
- le problème mécanique majeur et sa localisation sur l'arbre
- la perte mécanique de l'arbre engendrée par le défaut majeur

Cette observation individuelle aboutit à un classement en 5 catégories. Une intervention de taille est programmée si elle s'avère utile.

Etat de l'arbre	Préconisations
Arbre sain ou sans défaut majeur	Suivi par le propriétaire ou gestionnaire.
Arbre avec défaut en évolution	Contrôle préconisé dans les 3 ans. Les éléments à surveiller sont indiqués au cas par cas.
Arbre nécessitant un diagnostic approfondi outillé	Diagnostic approfondi (avec ou sans l'aide de moyens élévatoires). Des investigations complémentaires et des outils de mesure (marteau à ondes sonores, résistographe, tomographe sonore, test de traction) sont nécessaires pour affiner le diagnostic visuel. Les facteurs justifiant un diagnostic approfondi sont indiqués au cas par cas.
Arbre à risque	A enlever dans l'année en raison d'un défaut irrémédiable.
Arbre dangereux	A enlever dans les plus brefs délais en fonction des défauts constatés et des enjeux liés à la fréquentation du site.
Arbre à tailler	Une programmation de taille peut être proposée et précisée.

Types de taille	formation	entretien	adaptation	conversion	restructuration
Echéances	dans l'année		à 3 ans	à 5 ans	



Direction Territoriale du Sud-Ouest
Bureau d'Etudes Plaines et Montagnes
80 Chemin des Courses - 31100 TOULOUSE
Tél : 05 34 51 63 20 - Fax : 05 61 16 07 79